



# Cour supérieure du Québec

## Été 2022 / District de Québec

### Chambre de pratique civile et commerciale

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h 45	Appel du rôle G.S. <sup>1</sup>	Appel du rôle G.S. <sup>1</sup>	Appel du rôle JUGE <sup>1</sup>		
9 h à 16 h 30		Pratique civile <sup>2</sup>	Pratique civile et commerciale <sup>2</sup>	Gestion <sup>2</sup>	
14 h à 16h30				Demandes de prolongation de délai, pour être relevé du défaut et en suspension d'instance <sup>3</sup> Gestion qui découle du tri	
15 h				Heure limite pour le dépôt des avis de gestion et des demandes de prolongation de délai	

#### IMPORTANT :

- Tous **les avis de présentation** relatifs aux matières suivantes doivent référer à l'appel du rôle de la veille (tenu par conférence téléphonique) et être préparés comme suit :
  - a) pour mardi ou mercredi 9 h en salle 3.14, pour la pratique civile, incluant le temps réservé / les défauts / les causes contestées de 30 minutes et moins;
  - b) pour mercredi 9 h en salle 3.14, pour la pratique commerciale, incluant le temps réservé / les défauts / les causes contestées de 30 minutes et moins;
  - c) pour jeudi 9 h en salle 3.14, pour la gestion civile et commerciale.
    - Le **mode d'audience** (en présence ou virtuel) est déterminé par le Tribunal et est indiqué au rôle annoté.
- Pour **réserver du temps** en pratique civile ou commerciale, appeler le mercredi entre 13 h 30 et 16 h 30, au 418-649-3506, poste 42283.
- Les **défauts** doivent être notés à l'appel du rôle téléphonique et constatés lors de l'appel du dossier un mardi ou un mercredi.

<sup>1</sup> Par conférence téléphonique, à 8 h 45 : appeler au 581-319-2194 ou 1-833-450-1741 conférence 800086996# .

<sup>2</sup> Le rôle annoté est disponible à l'adresse <https://coursuperieureduquebec.ca/> sous Rôles de la cour et audience virtuelle/ [Rôle annoté](#).

<sup>3</sup> Par conférence téléphonique à l'initiative du Tribunal.